

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 16 Novembre 2023

Présents : Mesdames et Messieurs Davy E, Delfour M, Faure B, Fouinat C, Lafon T, Landes C, Lohézic G, Pégourié C, Périé J.M., Rames P

Secrétaire de séance Monique Delfour

ORDRE du JOUR:

1. choix de l'entreprise pour les travaux de réhabilitation de l'ancien restaurant suite à la nouvelle consultation (lot 10)
2. rachat du bâtiment Leplant à l'EPF Occitanie
3. Fixation du prix des fermages
4. Fixations des redevances d'occupation du domaine public.
5. Adressage; validation du nom des rues
6. Questions diverses

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 24 octobre 2023 à la majorité.

1. La nouvelle consultation concerne le lot 10 "électricité chauffage"
3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Le Maître d'ouvrage propose de suivre l'offre L.J. S. Energie pour un montant de 61 717,97 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire propose de prolonger le suivi des travaux par le SDAIL.

Le forfait d'une centaine d'heures s'élève à environ 5000 Euros TTC. Adopté à l'unanimité.

2. Délibération pour le rachat du bâtiment Leplant à l'EPF occitanie pour un montant de 99 900 euros + le prix de l'acte notarié. Délibération votée à l'unanimité.
3. La fixation des fermages 2023 suivant l'indice 5,63% des barèmes départementaux est votée à l'unanimité.
4. Les redevances d'occupation de domaine public s'élèvent à
 - pour les câbles souterrains 4,695 euros
 - pour l'aérien 62,60 €Adopté à l'unanimité

5. Adressage validation du nom des rues :

-Rue du Barry du Four, Rue de la Pierre du Gel, Rue des Remparts, Place de l'Eglise.

Côte de Galipou, Route de la Vallée, Route du Causse, Route du Mas de Cambou, Route de l'Oustal Viel, Route du Mas de Jean Blanc, Route du Mas de Bazelle, Chemin des Cazelles, Chemin des Combes, Chemin du Communal, Chemin de Compostelle, Chemin de la Jalie, Chemin des Jordys, Chemin de las Bouygues, Chemin du Mas de Thomas, Chemin du Moulin, Chemin de Papiels, Chemin du Pech d'Artigues

Impasse de la Gane, Impasse de la Gravette, Impasse de Ligot, Impasse du Mas de Jordy, Impasse du Mas de Merle, Impasse du Rat.

Lieux dits conservés en complément de l'adresse :

Nazac, St Martin, La Boule, La Cave, La Goutte, Mas de Brel, Mas de Castel, Mas de Grivois, Mas de Murat, Mas de Thomas, Mas de Tinelle, Pradal, Les Roques, le Bout des Costes, Salsac, Les Places.

6. Questions diverses

- La date des voeux est fixée au 13 janvier à 18h30

-Eclairage de Noël : proposition de décorer la commune le 09/12 après midi. Un mail sera envoyé aux habitants qui veulent participer ou apporter des décorations. Il est prévu de demander à Jean-Marie si il y a possibilité d'avoir des illuminations Demande est faite de le faire assez tôt pour les Enfants et les Adultes !

- Prévion est faite des cadeaux pour le 3ème âge et les salariés au nombre de 5 avec Magali

- Informations concernane le syndicat de l'eau : la station d'épuration située à l'entrée du camping sera à rénover. Le Syndicat de l'eau, qui en est gestionnaire, envisage de la déplacer l'emplacement à l'entrée du camping et jouxtant la piscine étant inadquat. Des études seront réalisées courant 2024.

Il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau par contre il y a une augmentation de 5% pour l'assainissement et l'abonnement.

- Chutes de pierres au Barry du Four sur la maison de Séverine Velien qui a fait une déclaration auprès de son assurance. Une expertise doit être réalisée.
La Communauté de Communes à mandaté l'entreprise Serieys pour un devis afin de sécuriser le dessus de la falaise.

- Une demande d'entretien du chemin du Jordy a été faite par Mr et Mme Dassenoy. A voir lorsque l'entreprise sera là pour les travaux du bâtiment. La première partie sera mise en état avec les travaux de confortement et d'élargissement du chemin prévus pour permettre un accès correct à la future mairie.

- Conseil d'école (C. Fouinat) :

Des travaux ont été demandés :

- Changement d'une chasse d'eau, changement du grillage et du verrou du grand portail
Envisager de déplacer le tableau électrique pour la sécurité et éventuellement mettre un lit supplémentaire, fixer la frise de l'alphabet.

Demande d'achat d'une petite radio et la mise en place de détecteurs de fumée.

- Demande est faite si on peut renouveler l'expérience de mettre un radar pédagogique ponctuel prêté par la Communauté de Communes.

Constat est fait par les habitants de la rue centrale du village que la vitesse est excessive pourtant en ZONE 30.

- Un nettoyage régulier des caniveaux est nécessaire pour mieux permettre l'écoulement de l'eau : ils sont souvent bouchés par le sable et les feuilles.

Prochain conseil fixé le 20/12/2023